

La puissance maritime chinoise

Les Grands Dossiers de Diplomatie par Hugues Eudeline 9 février 2023

Première puissance économique mondiale en 1820, la République populaire de Chine (RPC) s'appauvrit progressivement jusqu'à 1978. Bien que ce siècle « d'humiliation » soit en partie imputable aux étrangers, tous venus de la mer à l'exception des Russes, il est peut-être avant tout la conséquence des nombreuses révoltes et luttes intestines qui ont toujours marqué son histoire plurimillénaire. Au XIXe siècle, elles sont particulièrement violentes. Vingt à trente millions de personnes auraient été tuées pendant la seule rébellion des Taiping (1850-1864). Le coût des opérations militaires était insoutenable, puisqu'aux dépenses engendrées par la levée d'une armée professionnelle permanente s'ajoutait l'impossibilité de percevoir l'impôt dans les provinces qui s'étaient soulevées. La priorité budgétaire allait donc aux armées terrestres et la création d'une marine moderne capable d'affronter les puissances maritimes étrangères a été soumise à la portion congrue. Faute d'y être préparée, la Chine a perdu successivement deux guerres navales, contre la France en 1884-1885 et contre le Japon en 1894-1895.

Si les insurrections sont toujours occultées par les Chinois, l'ingérence étrangère nourrit un ultranationalisme exacerbé dans la population et la volonté de reprendre sa place de premier rang parmi les grandes puissances. À la mort de Mao, la part du PIB mondial de la Chine avait chuté vertigineusement, passant de 32,4 % en 1820 à 4,9 %.

Deux ans plus tard, en 1978, Deng Xiaoping ouvre l'île géopolitique—ce qu'est devenue la RPC faute d'allié à ses frontières terrestres—au commerce international. Ses échanges maritimes ne représentent alors que 1 % du trafic mondial et la marine de guerre (Armée populaire de Libération – marine ou APL-M) créée en mai 1950 n'est qu'une force côtière principalement destinée à prendre les îles de Taïwan où se sont retranchées les forces du Kuomintang après leur défaite en 1949.

Les objectifs politiques de la RPC

Les réformes instaurées par Deng Xiaoping en privilégiant des zones économiques spéciales situées autour de grands ports sans cesse modernisés ont permis un essor fulgurant de l'économie chinoise. Les usines qui s'y trouvent sont abreuvées de flux maritimes de matières premières et énergétiques qui croisent ceux des produits manufacturés avec lesquels la RPC inonde le monde. Le développement économique qui en résulte est fulgurant. En 2013, la Chine est devenue le premier partenaire commercial mondial. Elle ne peut plus masquer ses ambitions planétaires et doit parfaire un outil militaire capable de les protéger.

Xi Jinping, une fois au pouvoir, a affirmé sa volonté de réaliser « le grand rajeunissement de la nation chinoise » (1). Cet objectif, qu'il appelle « le rêve chinois », vise à redonner à la RPC une position de force, de prospérité et de premier plan sur la scène mondiale.

La Chine s'efforce d'accroître sa puissance nationale en se fondant sur la défense et la promotion de sa souveraineté, de sa sécurité et de ses intérêts en matière de développement. Elle le fait en suivant une « ligne fondamentale » mettant en exergue le développement économique. Sa définition, inscrite dans la Constitution du Parti communiste chinois (PCC), et modifiée pour la dernière fois lors du XIXe Congrès du Parti en 2017, se lit comme suit : « La ligne fondamentale du Parti communiste chinois au stade primaire du socialisme est de conduire tous les Chinois ensemble dans un effort autonome et pionnier, en faisant du développement économique la tâche centrale, en soutenant les quatre Principes Cardinaux (2) et en restant engagé dans la réforme et l'ouverture, afin de voir la Chine devenir un grand pays socialiste moderne, prospère, fort, démocratique, culturellement avancé, harmonieux et beau. »

La géostratégie militaire et maritime de la Chine

C'est sous l'impulsion de l'amiral Liu Huaqing (1916-2011) que la stratégie maritime chinoise va passer de la « Défense côtière » à la « Défense au large ». Il fixe trois échéances à la marine pour y parvenir :

- En 2000, elle doit pouvoir contrôler la zone maritime s'étendant entre le continent et la première ligne d'îles qui longe ses côtes.
- En 2020, elle doit pouvoir contrôler la zone maritime s'étendant entre le continent et la deuxième ligne d'îles.
- En 2049, elle doit avoir une capacité d'intervention mondiale.

Bien qu'ayant pris du retard dans la réalisation des deux premières étapes, la troisième reste toujours d'actualité.

La stratégie nationale de la RPC visant à réaliser « le grand rajeunissement de la nation chinoise » d'ici 2049 est profondément intégrée à ses ambitions de renforcer l'APL. En 2017, Xi Jinping a énoncé deux objectifs de modernisation de l'APL lors de son discours au XIXe Congrès du Parti : « achever fondamentalement » la modernisation de l'APL d'ici 2035 et transformer l'APL en une force armée de « classe mondiale » d'ici 2049. Tout au long de l'année 2020, l'APL a

continué à poursuivre ses objectifs ambitieux de modernisation, à affiner les grandes réformes organisationnelles et à améliorer sa préparation au combat conformément à ces objectifs.

En 2020, le Parti communiste chinois (PCC) a annoncé un nouveau jalon en 2027 pour la modernisation de l'APL, largement compris comme la modernisation des capacités de l'APL de façon à être mis en réseau dans un système de systèmes.

En raison de l'importance d'un commerce maritime encore accru par l'Initiative de la route et de la ceinture (3) (IRC), ce sont bien évidemment les forces maritimes que la Chine doit privilégier. Elle le fait méthodiquement, en développant toutes les composantes d'une puissance maritime adaptée à ses besoins géostratégiques actuels et futurs. Il lui faut pouvoir disposer d'une capacité d'intervention mondiale et être capable de surclasser ses adversaires en 2049.

Pour protéger ses approches maritimes, la Chine doit prioritairement commander (4) les eaux qui baignent ses côtes, c'est-à-dire celles des mers de Chine et de la mer Jaune. Délimitée à l'est par une ligne d'îles dont aucune ne lui appartient, au nord par l'île de Taïwan qui refuse son autorité et au sud par le détroit de Malacca qu'elle ne contrôle pas, la mer de Chine méridionale constitue le talon d'Achille de l'économie de la Chine, et par conséquent de sa stabilité sociale et politique. Pour bien marquer que la fermeture du détroit du même nom constituerait une menace existentielle pour la Chine, le président Hu Jintao l'avait qualifiée de « dilemme de Malacca » en 2003. Pour contrer la menace induite par cette tyrannie de la géographie, ses successeurs n'ont eu de cesse de développer des moyens maritimes à une échelle et à une cadence encore jamais connue, avec pour objectif de faire de cet espace maritime un lac chinois.

Sur le reste de l'océan mondial, la Chine veut pouvoir contrôler prioritairement les routes maritimes à destination de l'Europe et de l'Afrique. C'est là qu'elle déploie principalement l'IRC.

Elle le fait en prenant le contrôle économique et opérationnel de ports marchands outre-mer qui sont indispensables à l'écoulement fluide de ses flux maritimes. Ils constituent ce que l'on appelle parfois le « collier de perles ». Ce sont autant de points de soutien logistique pour sa marine de guerre.

La Chine se dote aussi progressivement de grandes bases opérationnelles avancées capables de maintenir des forces navales puissantes à proximité des points de passages obligés que sont les détroits donnant accès à l'océan Indien, aujourd'hui le pivot de son commerce : Djibouti pour Bab el-Mandeb, Gwadar pour Ormuz, les Spratleys pour Malacca.

Les moyens maritimes

Pour remplir ses missions, la RPC se dote d'une énorme marine de guerre (APL-M) en croissance rapide et de forces paramilitaires nombreuses. Son corps de garde-côtes (CGC) est le plus important au monde (plus de 250 unités). Il est soutenu par une milice maritime de plus de 400 navires, essentiellement présente en mer de Chine méridionale. Elle peut aussi faire appel à une force navale de complément composée de navires de commerce spécialisés qui peuvent être mobilisés autant que de besoin.

Le nombre de ses bâtiments de guerre dépasse aujourd'hui celui des États-Unis, sans pour autant atteindre leur tonnage cumulé. Soigneusement planifiée, la cadence accélérée de production est destinée à amener l'APL-M au premier rang mondial en 2035.

En 2022, elle dispose de 355 unités de tout type : grands bâtiments de combat de surface, sous-marins, porte-avions, bâtiments amphibies océaniques, de guerre des mines et auxiliaires. Ce chiffre n'inclut pas les 85 patrouilleurs dotés de missiles de croisière antinavires.

L'ordre de bataille de l'APL-M devrait atteindre 420 bâtiments en 2025 et 460 en 2030, dont une part importante sera composée de grands bâtiments de combat de surface.

ÉTAT DES FORCES DE LA MARINE CHINOISE



Effectif total



260 000



Porte-avions et porte-aéronefs
CVN
CV/CVH

-
2



Sous-marin nucléaire lanceur d'engin (SNLE)
Sous-marin nucléaire d'attaque (SNA)
Autres sous-marins

6
6
47



Croiseurs

3



Destroyers

36



Frégates

45



Navires amphibies principaux*

9



Navires de guerre des mines

57



Bâtiments de débarquement

109



Patrouilleurs et garde côtière

196

*LHA, LHD, LPD, LSD / Source : Military Balance 2022

Bien que répétant ad nauseam son absence d'intérêt pour l'expansion territoriale, la RPC met en service à cadence accélérée des bâtiments de projection de puissance (porte-aéronefs) et de forces, dont de grands porte-hélicoptères d'assaut. L'objectif opérationnel évident à court terme est la prise de Taïwan, des îles Spratleys ainsi que de celles de la première ligne ; à plus long terme, le contrôle des détroits vitaux.

« *Le trident de Neptune est le sceptre du monde* »

Ce vers écrit par le poète Lemierre peu avant la Révolution française pourrait être le mantra des dirigeants chinois depuis la mort de Mao. L'analyse du retour d'expérience historique les a convaincus que dans un monde globalisé, seul le hard power maritime, c'est-à-dire la puissance économique et militaire, peut leur permettre de retrouver la place de premier plan qui était la leur en 1820. Maîtrisant le temps long, ils déroulent leur stratégie et développent systématiquement, sans hâte, les moyens nécessaires à leur ambition.

L'APL-M telle qu'elle se dessine sera bien équilibrée. Il faut cependant noter que la valeur d'une marine de guerre ne se limite pas à des bases navales et à des bâtiments de guerre. Il lui faut pouvoir disposer d'équipages en nombre suffisant, qualifiés, entraînés, capables de conduire tous les types de lutte en navigation isolée comme en force constituée. Enfin, il lui faut savoir durer pour être en mesure d'intervenir partout dans le monde. Le rythme soutenu de croissance de la flotte permet de douter que la Chine soit capable de se doter en nombre suffisant de ce personnel de qualité.

- Notes:
- (1) Le Parti définit le rajeunissement national comme un état dans lequel la Chine est « prospère, forte, démocratique, culturellement avancée et harmonieuse ».
 - (2) Énoncés pour la première fois par Deng Xiaoping, puis inscrits dans la Constitution du PCC, ces principes chargent le Parti de « s'en tenir à la voie du socialisme, de défendre la dictature démocratique du peuple, de défendre la direction du PCC, et de défendre le marxisme-léninisme et la pensée de Mao Zedong ». Les quatre principes cardinaux constituent la base des réformes politiques et de gouvernance poursuivies par le Parti et les limites extérieures de ses efforts pour « réformer » et « ouvrir » le pays.
 - (3) L'IRC (Belt and Road), lancée par Xi Jinping en 2013, est composée de la route maritime de la soie du XXIe siècle et de la ceinture économique de la soie (terrestre).
 - (4) L'acception donnée au terme « commander » est ici celle de disposer d'une puissance dominatrice sur mer qui permet de chasser le pavillon ennemi ou ne lui permettre d'apparaître que fugitivement.

Principaux bâtiments de combat de l'APL-M et previsions à moyen terme

(Source : Congressional Research Service RL33153, 20 janvier 2022)

Grands bâtiments de combat	2020	2025	2030
SNLE	4	6	8
SNA	7	10	13
SMD	55	55	55
Porte-aéronefs/avions	1	3	4
Croiseurs et frégates de 1 ^{er} rang	42	52	61
Frégates de second rang	102	120	135
Total partiel	211	246	276